

Service civique

Le Département de l'Isère recherche des volontaires en service civique pour septembre prochain. Il accueillera en service civique 16 volontaires de 18 à 25 ans, pour une mission de médiation numérique.

Les volontaires en service civique seront engagés pour 6 mois (du 1er septembre 2021 au 28 février 2022) pour un engagement de 28h00 par semaine sur 4 jours. Dès à présent, les personnes intéressées peuvent se renseigner ou candidater en utilisant les coordonnées indiquées dans l'offre. La date limite : 15 JUIN 2021.

Plus d'infos sur le site internet de la commune.

Vie associative et communale

Janneyrias Gym - Fit

Avec les beaux jours, quelques cours ont pu reprendre en présentiel depuis la fin mars, en extérieur.

Pour les personnes qui ne connaissent pas nos activités, n'hésitez pas à venir tester les cours sur cette fin de saison (Pilates, Cross Training, Zumba, Deep-WORK, BodyART, Yoga, etc).

Renseignements : jannerias.gymfit@gmail.com



Janneyrias Volley ball

Les entraînements en salle étant non autorisés, nous adaptons nos séances en visio pour faire du renforcement musculaire.

Lorsque nous aurons la possibilité, nous profiterons du terrain installé dans le parc municipal.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des séances d'essais.

Renseignement : Brice SANCHEZ 06 74 19 30 89

janneyrias.volleyball@gmail.com

Culte à Janneyrias

Monsieur Antonin Bionnet ne gère plus les préparations au mariage.

Pour toute demande de copie d'acte de Baptême pour mariage ou demande de préparation au mariage :

Les personnes doivent prendre contact avec la Maison Paroissiale de Pont de Cheruy :

Maison paroissiale

4, rue Giffard

38230 Pont-de-Chéruy

Tel : 09 80 57 63 88

secretariat@steblandinebourbre-paroisse38.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/sainteblandindeboubre/>

Permanences d'accueil :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi :
de 9h à 11h

Vendredi : de 15h à 17h



Mai - Juin 2021

Directeur de la publication Jean Louis Turmaud

Responsable de la publication Magali Laboureur

Rédaction/mise en page : Laurie Paolucci

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 9H00 à 12H00

Mardi - 14H00 à 18H30

Mercredi - 14H00 à 18H00

Vendredi - 14H00 à 18H00

Fermée le jeudi et le samedi

Contact :

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Dernier conseil municipal :

- Mercredi 14 Avril 2021

Compte rendu disponible sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr

Suivez nous sur la page Facebook

Commune de Janneyrias



Entraide à Janneyrias

Entraide à Janneyrias est une seconde page officielle de la commune, consacrée aux petites annonces.

Sur cette page, vous trouverez :

- Des animaux perdus / trouvés aux alentours
- Des objets perdus ou trouvés,
- Diverses annonces venant des habitants.

Pour voir votre annonce publiée, il faudra envoyer un message privé à l'administrateur, via Messenger.

Il s'agit d'une entraide et non d'un « défouloir ».

Aucun commentaire déplacé ne sera toléré sous peine de bannissement.

Informations Municipales

Brèves du conseil municipale

Voici quelques actualités du conseil qui a eu lieu le 14 avril dernier :

Installation d'un nouveau conseiller municipal :

M. Denis PAUGET siège désormais au conseil en remplacement de Mme Marie-Hélène PIOTELAT, conseillère démissionnaire issue de la liste « Janneyrias Avenir Partagé ».

Comptes administratifs 2020 et budgets 2021 de la commune ont été votés :

A ce sujet nous souhaitons apporter une précision. En effet, vous pourrez constater que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) fixé précédemment à 19,59% est désormais de 35,49 %. Ce dernier correspond au taux communal initial (qui n'a pas été augmenté) auquel a été ajouté, conformément à la législation, le taux de la taxe perçue antérieurement par le Département (15,90 %). Il s'agit donc simplement d'un transfert de fiscalité entre le Département et la Commune, transfert qui s'inscrit dans le cadre des mesures de compensations budgétaires liées à la perte de la taxe d'habitation. De fait, la part départementale de TFPB n'est plus due.

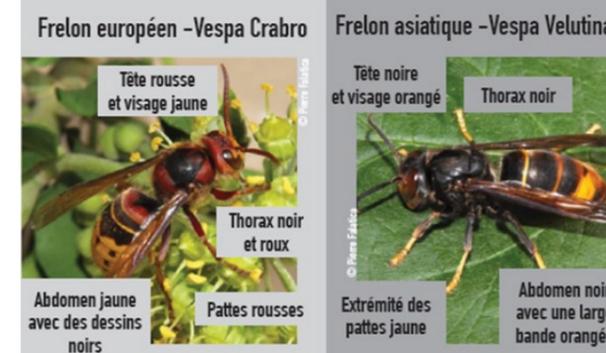
Cimetière :

De nouveaux tarifs et/ou modalités ont été adoptés concernant les concessions, caverne, columbarium et jardin du souvenir.

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à le signaler sur la plateforme en ligne : frelonsasiatiques.fr



Projets en cours

A la une

Vaccination COVID

Depuis la mi-janvier, le centre communal d'action sociale de Janneyrias accompagne les personnes pour la prise de rendez-vous. Actuellement le temps d'attente pour l'obtenir n'est plus que de quelques jours.

Afin de soutenir les personnes les plus fragiles et les plus vulnérables face au virus de la Covid 19 et les aider à accéder à la vaccination, le CCAS reste mobilisé.

« Dès la mi-janvier, nous nous sommes organisés pour mettre en place un service d'aide à la prise de rendez-vous. Toutes les personnes qui nous ont contactées ont ainsi pu être aidées pour obtenir leur rendez-vous et se faire vacciner. Parallèlement, chacun peut continuer de son côté à s'inscrire dans un centre de vaccination. Le rendez-vous peut se prendre par internet sur le site public.santé.fr ou la plateforme doctolib.fr »

Jeannette JAKUBOWSKI , Adjointe au CCAS

Cimetière

Les travaux d'aménagement d'un jardin du souvenir et la mise en place de cavurnes à l'intérieur du nouveau cimetière, sont à présent terminés.

Début Mai 2021, les demandes en Mairie pour la dispersion des cendres d'un défunt ou la réservation d'un emplacement de cavurne seront possibles selon les conditions définies dans le règlement intérieur.

Les règlements intérieurs du « Jardin du Souvenir » et des conditions de réservation d'une cavurne seront affichés sur le panneau situé à l'entrée du nouveau cimetière et sur le site officiel de notre commune (rubrique cimetière).



Roger ALLIGIER Adjoint en charge du cimetière.

● Sécurité

Document d'Information sur les Risques Majeurs

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui vous est distribué, fait état d'une boîte de iode de potassium 65 mg qui doit être détenue par chaque foyer.

Dans l'hypothèse où vous n'en disposez pas encore, il suffit de vous rendre dans l'une des pharmacies partenaires, muni d'une pièce d'identité. Les plus proches de JANNEYRIAS sont les pharmacies de PUSIGNAN et JONAGE .

La liste complète se trouve sur le site <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/La-protection-des-personnes-des-biens-et-de-l-environnement/Campagne-de-distribution-d-iodure>.

La délivrance de ces comprimés d'iode est gratuite.

Jean-Jacques LALLAIN, conseiller délégué à la sécurité.

Police municipale

Dépôts sauvage d'ordures :

Les dépôts sauvage d'ordures, y compris les végétaux de tous types, ou encore les coupes de tondeuse et tailles de haies, sont strictement interdits.

En collaboration avec les services techniques, nous mettons en place des moyens pour lutter contre les dépôts dans notre nature janneyssienne. Plusieurs auteurs de fait de dépôts sauvages ont déjà fait l'objets d'amendes et de sanctions par la Gendarmerie. Nous restons intransigeants...

Sécurité Routière :

Actuellement, le radar pédagogique se trouve route de villette, et les résultats sont catastrophiques ! Des contrôles de vitesses sont prévus avec les gendarmes et les motards en véhicules banalisés.

La route de villette appartenant au Département, nous remontons les informations pour discuter d'un aménagement qui semble nécessaire.

Circulation dans Janneyrias :

Suite à une précédente demande effectuée auprès du Département pour un comptage sur les axes importants du village (route de Crémieu, route de Villette et route de Saugnieu), voici les relevés obtenues sur 15 jours (du 29/01/2020 au 12/02/2020) :

Route Saugnieu : 23 099 véhicules dans les deux sens soit 1539 véhicules/jour dont 1.11 % de poids lourds.

Route de Villette : 20 857 véhicules dans les deux sens soit 1390 véhicules/jour dont 2.22 % de poids lourds.

Route de Crémieu : 75 520 véhicules dans les deux sens soit 5034 véhicules/jour dont 1.38 % de poids lourds.

Les tracteurs et les bus sont considérés comme des poids lourds dans ce comptage. Le ratio est donc très faible contrairement à ce que l'on peut entendre.

Stephane, policier municipal (police.municipale@janneyrias.fr ou 04.72.46.94.02)

● Environnement

Agir simplement à l'aide d'un composteur !

Nous rappelons que vous pouvez vous procurer un composteur de 325 litres (besoins d'un foyer jusqu'à 4/5 personnes) en faisant la demande auprès de la Communauté de Communes (20 € l'unité).

Chaque personne produit environ 350 kg de déchets par an, dont 80 kg sont considérés comme fermentescibles ou biodégradables et peuvent donc faire l'objet d'un traitement particulier : le compostage. Nombre de déchets du jardin, de cuisine ou autres (cendres, papier, ...) peuvent être compostés puis réutilisés comme un produit comparable au terreau.

Cela permet d'effectuer un recyclage utile pour les jardins tout en diminuant la quantité de déchets jetés dans le circuit classique de traitement. Il s'agit là d'un geste simple et quotidien contribuant à l'environnement.

Pour réserver votre composteur, il convient de prendre contact avec les services de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED) qui vous communiqueront les modalités de récupération.



Merci à « Un chalet pour les abeilles » d'avoir installé trois belles ruches au sein de notre commune !

Hâte de goûter au miel ...